



Argentonnay

JUILLET 2016

JOURNAL D'INFORMATION DE L'ARGENTONNAY N°1



Bienvenue
au Tour
79

ensemble on va plus loin

Dans ce numéro

Sommaire	2
Edito	3
En direct du conseil municipal	4
Ils ont parlé d'Argentonnay	6
L'Agglo pratique	10
Argentonnay pratique	11
Nos coordonnées	12

Détachable

- Argentonnay vous propose sur son territoire
- Quel nom pour les habitants d'Argentonnay ?

En route avec le tour 79

Argentonnay a la plaisir d'accueillir le mardi 12 juillet deux étapes du Tour79.

Pour sa première édition, la course en ligne féminine traversera nos 6 communes déléguées pour arriver dans celle d' Argenton les Vallées vers 15h30.

Puis, le contre-la-montre masculin par équipe partira d'Argenton les Vallées à 16h15, passera par Moutiers sous Argenton, Ulcot et le Breuil sous Argenton. La dernière équipe arrivera vers 18h30.

Venez participer à cette manifestation exceptionnelle tant sur les parcours que pendant la soirée festive et n'oubliez pas la caravane.

Faites découvrir à tous la joie de vivre dans notre commune nouvelle.

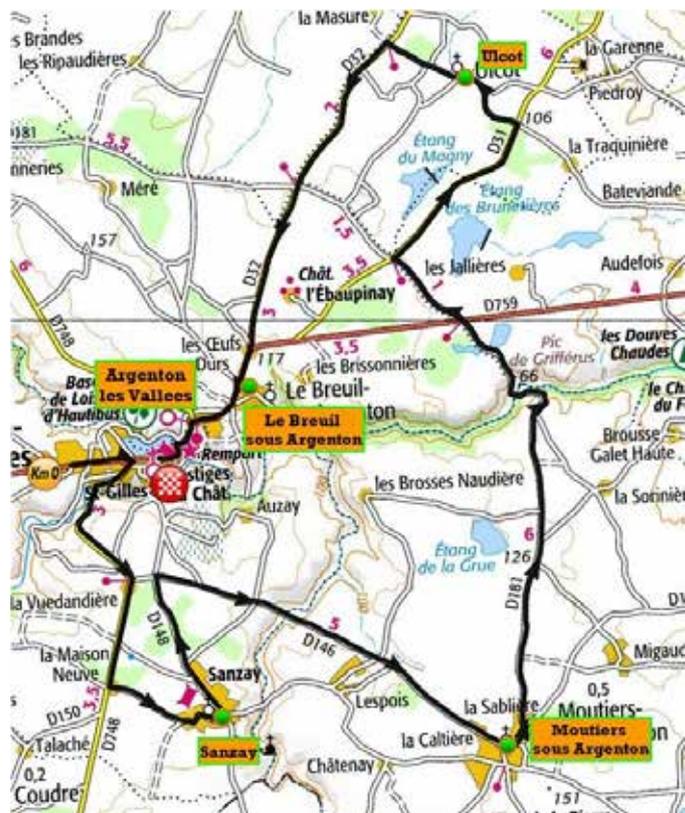
Parcours

Etape de la course en ligne féminine individuelle Bressuire - Argentonnay



Parcours

Etape du contre-la-montre masculin par équipe Argentonnay - Argentonnay



Publication annuelle de la commune d'ARGENTONNAY

Directeur de la publication : Jean-Paul GODET

Commission communication :

Robert GIRAULT - Hélène RABILLOUD - Jean-Paul LOGEAIS
ainsi que les opérationnels mis à contribution élus et agents

Remerciements à Sandra BESNARD et à sophie BOUTET sans qui le présent bulletin n'aurait pu être réalisé ainsi qu'à Philippe DEREY-VIAUD pour sa traduction.

Graphisme et impression : Copy Color Service

Edito

« *Alors...comment se porte ARGENTONNAY, et comment va son fonctionnement ?* ». Cette question m'est encore très régulièrement posée. Je profite de ce premier journal d'information pour vous répondre sous deux angles principaux : les défis humains et économiques que nous avons à relever et les projets que nous avons engagés.

Apprendre à travailler ensemble, non pas les uns à côté des autres, mais les uns avec les autres, voilà le 1er défi sur lequel nous travaillons depuis 6 mois. C'est un véritable changement de culture à vivre : dépasser le périmètre de nos communes respectives, et chercher à construire une culture collective sur le nouveau territoire d'Argenton-nay. Chaque membre du personnel technique et administratif, chaque élu doit trouver sa nouvelle place et cela ne peut se réaliser que progressivement.

Les lundis après-midi sont consacrés à nos réunions d'adjoints et, chaque quinzaine, le cercle s'agrandit avec la présence des adjoints des six communes déléguées. Les dossiers sont vastes et nécessitent entre nous dialogue et concertation. Je constate avec joie que l'intérêt général en ressort toujours gagnant et les nécessaires ajustements se réalisent dans un esprit constructif.

Afin de favoriser une vraie proximité, j'ai rencontré en particulier chaque conseil municipal délégué, ce fut une riche expérience que je pense renouveler. J'ai suggéré également qu'avant chaque conseil municipal,

nous dégagions un temps de débat sur un sujet choisi, et ceci, pour favoriser la prise de parole de chacun.

En marge des commissions, j'ai demandé à un groupe de travail composé d'élus et de non élus, de faire des propositions au conseil municipal, sur des moyens à prendre pour permettre aux habitants qui le souhaitent d'émettre leurs idées et projets et de contribuer ainsi au développement de la responsabilité citoyenne.

Sur le plan économique, la présentation du budget nous a confirmé tout l'intérêt de notre regroupement. Nous équilibrons le budget de fonctionnement à 2,56 millions € dont 1,8 millions de dépenses réelles prévues. En investissement, nous avons inscrit 1 million d'€ que nous pouvons financer sans emprunts. Les réalisations s'étaleront sur 2016 et 2017. Ainsi, ce sont 2,8 millions injectés dans l'économie directement via les entreprises ou indirectement via les salaires.

Comme annoncé, nous engageons les projets initiés en 2015 par les conseils précédents, en voici les principaux : la nouvelle classe pour l'école d'Argenton les Vallées et la sécurisation de la rue Camille Jouffraud ; l'aménagement de la salle de La Coudre ; la voirie d'Ul-cot ; la place du Breuil sous Argenton; le chemin aménagé de la SEPAYE au bourg de Moutiers sous Argenton ; la remise aux normes du parc électrique...

Le conseil a aussi approuvé à l'unanimité le lancement de l'étude pour la revitalisation

du cœur de bourg d'Argenton les Vallées. La première étape de cette étude nous engage assez peu sous le plan financier (3 000 €) mais nous ouvre la porte à une ambition plus vaste et partagée par tous : développer la vie et l'attractivité de notre territoire.

C'est sur toutes les communes que nous devons réfléchir à enrichir et mettre en valeur notre remarquable patrimoine historique et naturel.

Je vous laisse découvrir ce journal, vous y verrez, entre autre, la richesse de nos associations et des manifestations organisées cet été. Vous y trouverez de vraies occasions de rencontres et de partage pour vivre de bons moments sous le soleil d'Argentonnay.

« *Je vous souhaite à toutes et à tous, un bon et bel été, et reste à votre écoute, »*

Jean-Paul GODET
Maire d'ARGENTONNAY



« So , how is Argentonnay ? and is it working well ?... » Regularly, people ask me these questions. I take advantage of the first newsletter to answer first the questions concerning the human and economic challenges we have to take up, second the questions about the projects which have been undertaken.

For the last 6 months, we have been facing our first challenge: how to work with one another- i.e. together- and not side by side. It implies a true new way of working, a real change : it means leaving behind the limits of our communes, and building up a collective 'culture' on the new territory of Argentonnay. Each member whether technician or civil servant, each councilor must find their new roles and this will be done gradually. Every Monday afternoon, the 6 deputy mayors meet up and every fortnight all the councilors from the 6 delegate communes will meet. The files are vast and require much studying and discussion. I notice with pleasure that the general interest is always winning and that the necessary adjustments are always made in a constructive spirit.

To make people work hand in hand, I have met each of the 6 committees- an enriching experience indeed- and I will

do it again. I have also suggested that before each meeting, we will spend time debating a particular subject- so that everyone can speak.

I have also created a 'think tank' of elected and non-elected representatives who will make proposals to the Conseil Municipal concerning ways of getting the inhabitants' wishes, ideas and projects which may contribute to the development of a community spirit of the local citizens.

On an economic level, our budget has shown the positive side of joining the 6 communes. So far, our spend of €1.8million has come within the budget of €2.56 million. We will invest for 2016-2017 €1 million without having to borrow. Therefore, it means €2.8 million will be directly invested into the local economy via business enterprises or, indirectly, via the salaries.

As planned, all the projects initiated in 2015 by the former councils have been launched : the main ones being: a new class for the Argenton les Vallées primary school; new security devices for the C. Jouffraud street; the improvement of the salle des fêtes of La Coudre; the Ulcot road network; the square in Le Breuil sous Argenton; the path from La SEPAYE to Moutiers sous Argenton; the upgrade to current

safety standards of the local electricity network... The Council has also voted unanimously to carry out a survey of people's opinion on the revitalization of Argenton les Vallées centre. The first survey will cost €3000 and will be asking people's opinions on the development of local life and the attractiveness of our territory. We will have to think about how to enrich and highlight our remarkable historical and natural heritage.

In this newsletter, you will see, among other subjects, how lively are our Associations and what summer events have been organized and planned.

I wish you a happy summer. Don't hesitate to contact me.

The mayor, Jean-Paul Godet

En direct du conseil municipal d'Argentonnay

Le 4 janvier 2016 - Boësse

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Délégation du conseil municipal au maire
- Les communes déléguées et la création des conseils municipaux des communes déléguées
- Désignation des adjoints aux maires délégués
- Vote des indemnités de fonction des élus
- Création de 8 commissions permanentes
- Désignation des membres aux commissions permanentes
- Nomination des délégués aux syndicats
- Nomination des correspondants
- Nomination des représentants
- Dissolution des CCAS et création du CCAS d'Argentonnay
- Nomination des membres de commission communale des impôts directs
- Création des régies
- Mise en place du prélèvement automatique
- Tableau des effectifs de la commune d'Argentonnay
- Choix du lieu des réunions du conseil municipal

Le 11 janvier 2016 - Boësse

- Vote des différents budgets
- Vote du régime indemnitaire
- Demandes de subventions : construction d'une classe à l'école du « Chat Perché »
- Nomination des membres aux commissions permanentes
- Désignation des délégués au SIEDS
- Désignation des délégués au Syndicat de Voirie
- Désignation des délégués à la maison de retraite
- Encaissement des dégâts occasionnés à la salle des fêtes du quartier de Boësse lors d'une location
- Commission ouverture des plis
- Fonctionnement des commissions
- Questions diverses

Le 7 mars 2016 - Boësse

- Présentation de l'association « La Colporteuse »
- Décision du maire par délégation du conseil municipal
- Délibérations concernant le droit de préemption urbain
- Modification de la délibération nommant les adjoints aux maires délégués
- Modification de la délibération fixant les indemnités des adjoints aux maires délégués
- Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS
- Désignation d'un représentant au conseil d'administration du collège Blaise Pascal
- Suppression du budget lotissement de La Coudre (opération terminée)
- Répartition du produit des concessions funéraires
- Adhésion au SIGIL
- Versement d'un fonds de concours à l'Agglo2b pour les travaux à l'espace enfance
- Attribution du marché d'extension de l'école publique « Ecole du Chat Perché »
- Décision modificative n°1 : budget communal d'Argentonnay
- Tarifs du camping municipal : séjour d'une entreprise
- Tarifs vaisselle cassée à la salle des fêtes de Moutiers sous Argenton

Le 11 avril 2016 - Boësse

- Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal
- Délibérations concernant le droit de préemption urbain
- Vote des comptes de gestion 2015 et des comptes administratifs 2015
- Affectation des résultats
- Vote des taux d'imposition
- Compactage de deux prêts au Crédit Agricole
- Projet de revitalisation du centre bourg
- Proposition d'honoraires de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la salle des fêtes de La Coudre
- Réparation du clocher de l'église d'Argenton les Vallées
- Avenant au marché de travaux de « l'Avenue Camille Jouffrault »
- Plan de financement du projet de mise en accessibilité et sécurisation de la route de « Châtenay » sur Moutiers sous Argenton
- Participation OGEC Sainte-Marie 2014-2015 - communes déléguées de La Coudre et du Breuil sous Argenton
- Remboursement des frais de repas et des frais kilométriques des agents
- Convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique
- Questions diverses

Le 9 mai 2016 - Boësse

- Présentation de l'association des « 3A »
- Décisions du maire par délégation du conseil municipal
- Délibérations concernant le droit de préemption urbain
- Suppression de l'indemnité d'un adjoint de la commune déléguée d'Argenton les Vallées
- Vote des subventions
- Vote de la subvention à l'association « La Colporteuse »
- Participations aux frais de scolarité à l'école de Cersay
- Achat de cadeaux au personnel communal
- Achat d'un véhicule aux services techniques
- Renouvellement des contrats de prestations de travaux de sécurité, d'entretien et de maintenance de l'éclairage public des voies et des parkings avec Séolis pour La Chapelle Gaudin et Le Breuil sous Argenton
- Travaux d'éclairage public sur la commune déléguée du Breuil sous Argenton
- Facturation des dégâts occasionnés sur l'ascenseur Place du 4 Août
- Maîtrise d'oeuvre pour la sécurisation de la « Route de Châtenay »
- Vente d'une parcelle au lotissement « Des Plaines » - quartier de Boësse
- Décisions modificatives
- Agenda d'accessibilité programmée - La Coudre - Ulcot
- Taux de promotion - Avancement de grade
- Contrat Emploi d'Avenir
- Modification des statuts du Syndicat de Voirie
- Convention de vérification périodique - Installation de désenfumage salle des fêtes du quartier de Boësse
- Avenant n°1 au marché « Vérifications périodiques réglementaires des équipements et des installations »
- Avenant n°1 au Lot n°8 « Electricité » du marché d'extension de l'école du « Chat Perché »
- Résiliation de l'adhésion à la Fédération des Stations Vertes
- Consultation pour la fourniture et la livraison des repas - cantine école du Chat perché
- Demande de subvention DETR pour l'achat du matériel informatique de la nouvelle classe de l'école du « Chat perché »
- Chemin rural au lieu-dit « Mirémont »
- Convention pour le transport



VOUS PROPOSE SUR SON TERRITOIRE

Agenda

Juillet - Décembre 2016

L'Association d'Animation de l'Argentonnais ou Les 3A vous propose les Balades d'un soir tous les jeudis de l'été depuis le Camping du Lac d'Hautibus (départ à 20h en juillet et à 19h30 en août).

Contact : herve.james@sfr.fr

Samedi 2 juillet

Concert - Moutiers sous Argenton.

Organisé par L'Association Plein Jeux : à partir de 21h à l'Eglise. Interprétation Stéphanie VILLARI et l'ensemble vocal « La Barcarolle » dirigé par Gérard BLANQUER.

Entrée libre

Infos au 05.49.80.26.72

Dimanche 3 juillet

23ème ROC D'ARGENT - Argenton les Vallées.

Organisé par Les Cyclos Argentonnais : 3 circuits randonnées VTT, 2 circuits cyclos et 2 circuits marcheurs. Inscription à partir de 7h30 au complexe sportif; ravitaillements sur tous les circuits et à l'arrivée la traditionnelle saucisse-frites précédée de l'apéro.

Contact M. André BILLY au 05.49.65.72.17

Jeudi 7 juillet

Concours de la soupe - Argenton les Vallées.

Organisé par La Colporteuse : à partir de 17h30 au parc de la maison de retraite. Dégustation et remise des prix. À partir de 19h soirée guinguette en musique. Venez avec votre pique-nique / Petite restauration sur place.

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Samedi 9 juillet

La fête du feu - Marché artisanal- Argenton les Vallées.

Organisés par La Colporteuse : au château de Sanzay

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Mardi 12 juillet

Tour des Deux-Sèvres

Etape féminine individuelle en ligne « La Deux Sèvrienne PROFILEO ».

Départ de la caravane de Bressuire à 11h et arrivée vers 13h20 à Argenton les Vallées, commune déléguée d'Argentonnay. Départ de la course de Bressuire à 11h45 et arrivée à Argenton les Vallées vers 15h30.

Etape « Contre la Montre Hommes par équipe ».

Départ de la caravane à 15h15 et arrivée à Argenton les Vallées vers 16h. Départ de la première équipe à 16h15 d'Argenton les Vallées et arrivée de la dernière équipe à Argenton les Vallées vers 18h30.

Soirée festive

Protocole d'après Tour 79 avec remise des trophées vers 18h45. Repas sur réservation à partir de 19h15 et spectacle à partir de 20h30.

Réservation du repas avant le 7 juillet au 05.49.80.15.03

Infos sur www.tour79.fr

Jeudi 14 juillet

Fête nationale - La Coudre

Organisée par Le Comité des fêtes de La Coudre :
De 9h à 11h concours de pêche à l'étang du Grand Saule
À 9h30 départ randonnée pédestre (8km);
À 13h apéritif et méchoui - payant sur réservation
Dans l'après-midi : pétanque, palets, belote, structure gonflable pour les enfants ...

À 21h buffet animé

Contact : cyrilm@hotmail.com ou 06.70.40.54.77

Jeudi 14 juillet

Fête nationale - Moutiers sous Argenton

Organisée par L'Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord : à la salle des fêtes de Moutiers sous Argenton, repas ouvert à tous. 15€ par personne pour le repas du midi et du soir - vins compris.

Réservation : M. Daniel HERAULT au 05.49.65.73.94 ou M. Jean-Claude MAROLLEAU au 05.49.65.92.83

Jeudi 14 juillet

Fête nationale - Moutiers sous Argenton

Organisée par La Gaule Argentonnoise : à 9h : concours de pêche gratuit et ouvert à tous au lac d'Hautibus.

Organisé par Le Comité de Jumelage : à 16h place Philippe de Commynes et les Halles d'Argenton les Vallées, petits palets, moly, tir à l'arc, pétanque, jeux pour enfants ...

À 19h : animation musicale avec « FOXADESPOTES » pendant le traditionnel repas Fouaces.

À 23h : feu d'artifice offert par la municipalité.

Jeudi 14 juillet

Fête nationale - Le Breuil sous Argenton

Organisée par Le Comité des Fêtes du Breuil sous Argenton : randonnée le matin, déjeuner communal à 10€ par adulte et 5€ par enfant (- 12 ans) et grillades offertes le soir.

Contact : comitedesfeteslebreuil@gmail.com

Réservation au 06.11.77.28.58

Vendredi 15 juillet

Porte ouverte - Argenton les Vallées.

Organisée par La Tour d'Auzay : à 18h à Auzay porte ouverte de la maison écologique.

Contact : François LERIQUE au 09.63.28.07.60

Samedi 16 juillet

Stage « Le jardin agroécologique »

Argenton les Vallées

Organisé par On loge à Pied : de 9h à 12h - stage sur le paillage, le compost, l'écosystème ...

5€ sur inscription

Contact : contact@onlogeapied.fr ou au 05.49.65.17.30

Lundi 18 juillet

Stage DIY « Cosmétique et Produit Ménager »

Argenton les Vallées

Organisé par On loge à Pied : de 10h à 17h - fabriquer soi-même ses produits bio et naturel.

10€ sur inscription

Contact : contact@onlogeapied.fr ou au 05.49.65.17.30

Mardi 19 juillet

Veillée jeux & pyjama - Argenton les Vallées

Organisée par La Colporteuse : à 20h, au Camping du lac d'Hautibus, Ludothèque itinérante. Ouvert à tous. Gratuit.

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Vendredi 22 juillet

« Au p'tit cabaret du monde » - Argenton les Vallées

Organisé par La Colporteuse : soirée repas et jeux au château de Sanzay.

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Mardi 26 juillet

Lecture publique - Argenton les Vallées

Organisée par Le Réseau de Lecture Publique :

De 10h à 12h au camping d'Argenton les Vallées

« Partir en livre ». Une bibliothèque éphémère au détour d'une balade en plein air, installés à l'ombre des parasols, petits et grands pourront lire et découvrir les livres et les histoires racontées par les bibliothécaires.

Infos sur www.reseaulecturepublique.agglo2b.fr ou au 05.49.65.29.27

Jeudi 28 juillet

Visite « Argenton, cité fortifiée » Argenton les Vallées

Organisée par L'Association d'Animation de l'Argenton-nais, Argentonnay et l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais : A 18h place Bergeon, visite estivale avec le groupe musical « Fantaisie »

Contact : herve.james@sfr.fr

Jeudi 4 août

Journée « Découverte de l'agroécologie »

Argenton les Vallées

Organisée par On loge à pied : de 10h à 17h, découverte de l'écosystème, la permaculture, l'Eco-Habitat ...

10€ sur inscription

Contact : contact@onlogeapied.fr ou au 05.49.65.17.30

Vendredi 5 août

Le Marché des Producteurs - Argenton les Vallées

Organisé par L'Association d'Animation de l'Argenton-nais, Argentonnay et La Chambre d'Agriculture : à 18h aux Halles, marché des producteurs locaux.

À 23h feu d'artifice offert par la municipalité.

Contact : herve.james@sfr.fr

Vendredi 12 août

Stage DIY « Cosmétique et Produit Ménager »

Argenton les Vallées

Organisé par On loge à Pied : de 10h à 17h - fabriquer soi-même ses produits bio et naturel.

10€ sur inscription

Contact : contact@onlogeapied.fr ou au 05.49.65.17.30

Vendredi 19 août

« Au p'tit cabaret du monde » Argenton les Vallées

Organisé par La Colporteuse : soirée repas au château de Sanzay

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Dimanche 21 août

Fête des Escargots - Argenton les Vallées

Organisée par Le Comité des Fêtes de Boësse : à Boësse

À 8h randonnées pédestres de 8 km, 12 km et 16km : 4€

À 12h repas avec ou sans escargots : 12€ - buvette

À 15h jeux inter-équipes « Les Escargolades »

À 20h repas avec ou sans escargots : prix 12€, restauration rapide - animation musicale

À 23h bal avec orchestre

Contact : comitedesfetes.boesse@laposte.net

Mercredi 24 août

Veillée jeux & pyjama - Argenton les Vallées

Organisée par La Colporteuse : à 20h au Camping du lac d'Hauti-bus, ludothèque itinérante. Ouvert à tous. Gratuit

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Vendredi 26 août

Rencontre « La comédie musicale » Argenton les Vallées

Organisée par Les Rencontres de l'Argenton :

À 19h Cinéma Le Commyne », projection du film d'André

S. LA-BARTHE et Hubert KNAPP : Busby BERKELEY

Entrée gratuite - Pique-Nique en plein air autour d'un

verre. Vers 22h projection de « Brigadoon » dans le parc André MOINE.

Contact : lesrencontresdelargenton@gmail.com

Vendredi 26 août

Tour Poitou-Charentes - Moutiers sous Argenton

Passage de la caravane à partir de 11h15.

Passage de la 5ème étape « Thouars-Poitiers » à partir de 12h25.

Infos sur www.tour-poitou-charentes.com

Samedi 3 septembre

Course cycliste - La Chapelle Gaudin

Organisée par Le Comité des Fêtes de La Chapelle Gaudin
Epreuve du Challenge départemental avec le VC Thouars.

Samedi 10 septembre

Triathlon des vallées - Argenton les Vallées

A 14h : au programme canoë, VTT et petits palets.

10€ par équipe sur réservation au 06.32.84.65.75

Les 17-18 septembre

Festiv'Arts - Argentonnay

Organisé par La Colporteuse, Les 3A, Le Comité des Fêtes de Boësse et Les Rencontres de l'Argenton avec le soutien de L'Agglo2B et d'Argentonnay :

Expo des peintres d'Argentonnay - Église de Sanzay,
Expo de C. MEYNIAL, Expo des 3A - salle des fêtes de Sanzay

Fresque collective nature : Création collective - Cie La Luna; Mur de la poésie nature et participative.

Samedi : 10h et 14h : Visite patrimoniale du château

11h : Ouverture de la saison « Scènes de Territoire »

Agglo2B

Après-midi : atelier peinture végétale /Land'art et Atelier peinture de paysage;

16h : Musique sur mesure : La harpiste anglaise : E J

BALDRY joue en direct sur le film muet de Rupert JULIAN

« Le Fantôme de l'Opéra » - cinéma « Le Commynes »

Argenton les Vallées

18h30 : inauguration de la fresque collective

Spectacle Les Recycleurs de Sons suivi d'un « Bal Trad » animé par « Les Drôles ».

Dimanche :

10h - 11h30 : Visite historico hystérique par Ça Va Sans Dire

11h30 : Spectacle La Guinguette Rim Jamel - chapelle de l'Hermitage

12h30 - 19h : Les Crieurs - Ça Va Sans Dire

15h : atelier marionnettes sur légumes / Rim Jamel - Château de Sanzay

15h - 18h : Concours international de la soupe - Château de Sanzay

19h30 : Spectacle final - fanfare déambulatoire

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Samedi 17 septembre

Journée du patrimoine - Argenton les Vallées

Organisée par La Colporteuse : au château de Sanzay

Infos sur www.lacolporteuse.net ou au 05.49.65.22.53

Jeudi 29 septembre

Belote - Moutiers sous Argenton

Organisée par Le Club de la Bonne Entente : concours de belote La Sepaye à Châtenay.

Contact : lasepayedechatenay@orange.fr

Dimanche 2 octobre

Trail - Argenton

Organisé par Le Rorthais Sport Endurance : 1^{ère} édition de l'Endurance Trail d'Argenton.

3 parcours : 9 kms < 7€ - 20 kms < 10€ et marche 9 kms (bâtons autorisés) < 5€ majoration si inscription le jour de la course. Départ des courses prévu à 9h30. Douche et collation à l'arrivée.

Inscription sur http://sites.google.com/site/RSE_Rorthais

Infos au 06.32.07.22.73. ou 06.36.14.99.22.

Infos au vprorthais79@gmail.com

Samedi 8 octobre

Concert - Argenton

Organisé par Eclats de Voix : à 20h30 concert «Me Shi-na», poly-phonies géorgiennes dans l'église Saint Gilles.

Infos sur www.festival-eclats-de-voix.fr ou au

05.49.65.42.10

Dimanche 9 octobre

« Du lavoir au gué » - Argenton les Vallées

Organisé par L'Association d'Animation de l'Argentonais : à 14h30 à Boësse, randonnée pédestre.

Contact : Jean LAVAUD au 06.52.68.85.57

Dimanche 16 octobre

« La Rivière » - Argenton

Organisée par La citoyenne : à 9h30 place de la mairie d'Argenton les Vallées, visite, ballade et conférence avec des techniciens, contact obligatoire.

Contact : la.citoyenne@laposte.net ou au 06.98.38.31.73

Dimanche 16 octobre

Découverte - Le Breuil sous Argenton

Organisée par L'ACCA « La Protectrice » : à 8h30 à la mairie du Breuil sous Argenton, venez accompagner les chasseurs une matinée gratuitement et sans formalités pour découvrir la chasse en zone rurale respectueuse et conviviale.

Contact : claudemartineau@orange.fr ou au

05.49.65.70.86

Les 21 - 22 - 23 octobre

Enduro de pêche - Argenton les Vallées

Organisé par La Gaule Argentonnaise : au Lac d'Hautibus enduro de pêche à la carpe.

Contact : gaule.argentonnaise@orange.fr

Mercredi 2 novembre

Belote - Moutiers sous Argenton

Organisée par Le Club La Bonne Entente : grand concours an-nuel de belote.

Samedi 5 novembre

Dîner dansant - Le Breuil sous Argenton

Organisé par Le Comité des Fêtes du Breuil sous Argenton : à 19h30 à la salle des fêtes, dîner dansant sur réservation

Contact : comitedesfeteslebreuil@gmail.com

Réservation au 06.11.77.28.58

En novembre

Bourse aux jouets - La Chapelle Gaudin

Organisée par L'A.P.E. Moutiers-La Chapelle : à la salle des fêtes, bourse aux jouets.

Infos au 05.49.72.00.18

Dimanche 27 novembre

Exposition - La Coudre

Organisée par Familles Rurales Saint Aubin - La Coudre : exposition des activités manuelles, à la Salle de La Coudre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Entrée gratuite - contact : fr.staubinlacoudre@outlook.fr

Samedi 3 décembre

Soirée club - Argenton les Vallées

Organisée par Le Basket Pays Argentonais : repas et animation.

Infos sur <http://club.quomodo.com/basketpaysargenton-nais/accueil/bienvenue.html>

Dimanche 18 décembre

Fête de Noël - Argenton les Vallées

Organisée par Le Comité des Fêtes : à Boësse, animations de Noël.

Contact : comitedesfetes.boesse@laposte.net

2016 : Argentonnoy crée l'événement

Argentonnoy. Jean-Paul Godet élu maire de la nouvelle commune



Jean-Paul Godet a obtenu 45 voix. Il est maire d'Argentonnoy.

Jean-Paul Godet a été élu, hier soir, maire d'Argentonnoy. Les 72 élus du nouveau conseil municipal ont participé au vote. Jean-Paul Godet a obtenu 45 voix ; Robert Girault, 25. Il y avait 2 blancs. Le maire d'Argentonnoy, 55 ans, formateur, maire de Moutiers-sous-Argenton depuis 2008, a déclaré : « Je serai à l'écoute de tous et je me battrais pour faire connaître l'Argentonnois. Je suis confiant dans l'agglo et j'y ferai entendre la voix de l'Argentonnois ». Robert Girault, maire de La Coudre, a salué « la victoire de Jean-Paul

et a assuré qu'il continuera à travailler pour l'Argentonnois ». Argentonnoy, composée d'Argenton-les-Vallées, La Coudre, Ulicot, Le Breuil-sous-Argenton, Moutiers-sous-Argenton et La Chapelle-Gaudin, votera son budget dans les prochains jours. Rapidement, le conseil municipal devra choisir définitivement son lieu de réunion. Hier soir, il était réuni à la salle des fêtes du quartier de Boësse. Le nombre d'élus qui composent le conseil municipal restera le même jusqu'aux prochaines élections municipales en 2020.

Le Courrier de l'ouest

Le 05/01/2016

Argentonnoy. Un budget important pour une commune de 3 400 habitants

Lundi, à la salle de fêtes du quartier de Boësse, le Conseil municipal d'Argentonnoy a principalement planché sur le vote du budget principal 2016, adopté à l'unanimité.

Budget primitif : à la baguette, Jean-Paul Grimault, adjoint chargé des finances, « Ce budget primitif est une estimation des dépenses et des recettes des six communes sur l'année 2015. Afin de réaliser des ajustements inévitables, un budget supplémentaire sera voté au mois de mai ou juin », a précisé l'élu avant de commenter les sommes figurant dans les différents chapitres. « Avec 950 000 € de charges de personnel, nous sommes dans la moyenne, mais c'est une somme à ne pas dépasser, impérativement. En ce qui concerne les charges à caractère général, il faudra également voir s'il est possible de les diminuer », a commenté Jean-Paul Grimault lors de l'examen du budget fonctionnellement qui s'équilibre à 2 306 200 €. En recettes, les impôts et taxes représentent 1 050 000 € et les dotations, subventions et participations, 998 000 €. La section d'investissement s'équilibre à 913 260 €.

Les études concernant la revitalisation du centre-bourg d'Argenton, la rénovation de la salle polyvalente et la route de Chatenay (La Sépays) de Moutiers. L'agencement des bureaux et la rénovation de la mairie d'Argentonnoy ; la sécurisation de l'entrée du bourg d'Argenton ; la création d'une classe à l'école du Chat-Perché ; la rénovation de l'éclairage public, la liaison cantine école et la salle de motricité, à Moutiers ; la salle des fêtes de La Coudre ;

et la voirie à Ulicot, sont les équipements et les travaux prévus en 2016. « Si on s'en tient à cela, on n'empruntera pas, c'est une bonne nouvelle », s'est réjoui le maire Jean-Paul Godet. Et Jean-Paul Grimault de conclure : « Il sera bon de ne pas emprunter avant 2018 ».

Enveloppe proposée aux communes déléguées : « Elle ne concerne que les fournitures de voirie, l'entretien de la voirie et des bâtiments. Elle a été calculée à partir d'une moyenne portant sur les trois dernières années », a indiqué Jean-Paul Grimault, deuxième adjoint, 65 ans, Moutiers-sous-Argenton, retraité, ancien inspecteur divisionnaire des finances publiques, élu pour la première fois en mars 2014 sur la liste conduite par Jean-Paul Godet. Il est également adjoint à la commune déléguée de Moutiers-sous-Argenton. Béatrice Mabilais, troisième adjointe, 39 ans, quartier de Boësse d'Argenton-les-Vallées, manager de rayon de grande surface. Elle a été élue pour la première fois en mars 2014 sur la liste « Ensemble pour Argenton-les-Vallées » conduite par Gaëtan de Trojoff.

Demande de subvention Chat-Perché : « La DETR (subvention d'Etat) permet aux communes nouvelles de bénéficier d'une subvention de 25 % du coût HT du projet, augmentée de 50 %, soit 37,5 % (35 023 €). Il convient donc de revoir le plan de financement », a expliqué Jean-Paul Grimault. Total des dépenses : 112 074 € TTC ; total des recettes : 74 716 € ; fonds libres : 18 979 €.

Régime indemnitaire du personnel communal : ce régime a été harmonisé et aucun agent ne verra son indemnité diminuer. Le Conseil a prévu une enveloppe de 56 000 €, que le maire répartira à chaque agent en fonction de critères précis.

Les vœux du maire d'Argentonnoy auront lieu vendredi 29 janvier, à 20 heures, à Moutiers-sous-Argenton. La population de la commune nouvelle y est invitée.

Les conseillers répartis dans les huit commissions

Les conseillers se sont répartis dans les huit commissions, pilotées par les cinq maires délégués et les trois adjoints. Ressources humaines : Jean-Paul Logeais ; Finances : Jean-Paul Grimault ; Communication et gouvernance : Robert Girault ; Education,

jeunesse et sports : Béatrice Mabilais ; Tourisme, culture, animations : Murielle Baudry ; Voirie, espaces verts : Rémi Ménard ; Bâtiments : Pascal Piloteau ; Urbanisme et développement durable : Gaëtan de Trojoff.

La Nouvelle République.fr

Le 13/01/2016

« Je serai à l'écoute de tous »

Lundi, la première réunion de conseil municipal d'Argentonnoy s'est tenue à la salle polyvalente du quartier de Boësse, commune déléguée d'Argenton-les-Vallées. Jean-Paul Godet a été élu maire.



Lundi 4 janvier, la séance étant levée, les élus se sont prêtés volontiers à une mise en scène en rapport avec le nouveau logo d'Argentonnoy en préparation.

Avec les deux candidats en présence (Robert Girault et Jean-Paul Godet), bien ancrés tous les deux dans le territoire Argentonnois, on pronostiquait un résultat serré. Finalement, il n'en fut rien puisque Jean-Paul Godet l'emportait dès le premier tour avec 45 voix, contre 25 à Robert Girault, et deux blancs.

Aussi tôt, ce dernier tendait la main au nouveau maire en disant : « Je salue la victoire de Jean-Paul et je continuerai à travailler pour l'Argentonnois ». « Je veux travailler pour une commune dans laquelle je crois... Je respecterai les projets émanant de chaque commune

déléguée... Je serai à l'écoute de tous, élus et non-élus qui ont des idées, des projets... Je prendrai le temps de les écouter... Vie-d-vie de l'Agglo 20k, je suis dans une position très constructive de confiance. Je suis sûr que je vais trouver, tant chez le président que chez les vice-présidents, des porteurs qui sauront écouter Argentonnoy et lui donner la valeur qu'il mérite », a quant à lui annoncé Jean-Paul Godet.

Les maires délégués adjoints de droit

Les maires délégués Jean-Paul Logeais (La Chapelle-Gaudin), Rémi

Ménard (Le Breuil-sous-Argenton), Robert Girault (La Coudre), Pascal Piloteau (Ulicot) et Gaëtan de Trojoff (Argenton-les-Vallées), sont adjoints de droit. Jean-Paul Godet sera également maire délégué de Moutiers (cumul autorisé jusqu'en 2020), mais sans mandat d'indemnités.

Le Conseil s'est mis d'accord pour en élire trois supplémentaires, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque liste ne pouvant être supérieur à un. La seule liste en lice + Murielle Baudry,

Jean-Paul Grimault et Béatrice Mabilais + a été élue par 70 oui et deux bulletins blancs. Désignation des adjoints aux maires délégués : Argenton-les-Vallées (Murielle Baudry, Armelle Cassin et Claude Rochard) ; Le Breuil-sous-Argenton (Georges Chiron et Jacques Durand) ; La Coudre (Yannick Ménard et Laurent Billeaud) ; Moutiers-sous-Argenton (Martine Lavaud et Jean-Paul Grimault) ; Ulicot (Rafisoud Héline et Jean-Marie Noël).

Le Courrier de l'ouest

Le 06/01/2016

Les trois nouveaux adjoints d'Argentonnoy élus

Murielle Baudry, première adjointe, 36 ans, quartier de Boësse d'Argenton-les-Vallées, technicienne vétérinaire et alimentaire au ministère de l'Agriculture. Elle a été élue pour la première fois en mars 2014 sur la liste « Ensemble pour Argenton-les-Vallées » conduite par Gaëtan de Trojoff. Jean-Paul Grimault, deuxième adjoint, 65 ans, Moutiers-sous-Argenton, retraité, ancien inspecteur divisionnaire des finances publiques, élu pour la première fois en mars 2014 sur la liste conduite par Jean-Paul Godet. Il est également adjoint à la commune déléguée de Moutiers-sous-Argenton. Béatrice Mabilais, troisième adjointe, 39 ans, quartier de Boësse d'Argenton-les-Vallées, manager de rayon de grande surface. Elle a été élue pour la première fois en mars 2014 sur la liste « Ensemble pour Argenton-les-Vallées » conduite par Gaëtan de Trojoff.



A gauche, Jean-Paul Godet, premier maire d'Argentonnoy, en compagnie de ses trois nouveaux adjoints : Murielle Baudry, Béatrice Mabilais et Jean-Paul Grimault.

Huit commissions permanentes créées

Commissions permanentes : Huit commissions permanentes ont été créées. Elles seront pilotées par les maires des communes déléguées et par les trois nouveaux adjoints. Ressources humaines : Jean-Paul Logeais. Finances : Jean-Paul Grimault. Communication et gouvernance : Robert Girault. Education, jeunesse et sports : Béatrice Mabilais. Tourisme, culture, animations : Murielle Baudry. Voirie, espaces verts : Rémi Ménard. Bâtiments : Pascal Piloteau.

Urbanisme et développement durable : Gaëtan de Trojoff. « Vu le déséquilibre du nombre de membres dans les commissions, lors de la prochaine réunion de conseil, nous verrons comment il est possible d'y remédier », a suggéré le maire.

Indemnités des élus : Pour le maire, l'indemnité pourrait être de 43 % de l'indice 1 015 (commune entre 1 000 et 3 499 habitants). Elle sera de 42 % soit un

montant brut mensuel de 1 596 € pour quatre maires délégués et les trois adjoints, 16,50 %, soit 627 € ; pour le maire délégué d'Argenton, 25 %, soit 950 € ; pour les onze adjoints des communes fondatrices, 6,50 %, soit 250 € ; et pour le deuxième adjoint d'Ulicot, 133 €.

Déclinaison des élus

Il a été décidé la dissolution des Centres communaux d'action sociale (CCAS) des six communes déléguées,

et la création d'un CCAS d'Argentonnoy qui absorbe le patrimoine actif et passif des anciens CCAS. Le Conseil municipal, pour des raisons diverses, ne pouvant se réunir à la mairie d'Argentonnoy, se tiendra à la salle polyvalente du quartier de Boësse, commune déléguée d'Argenton-les-Vallées. Tous les délégués titulaires et suppléants siègeront collectivement à l'Agglo 20, continueront de l'être.

Le Courrier de l'ouest

Le 06/01/2016

2016 : Argentonnoy crée l'événement

Un projet architectural pour Le Lac

L'Équip Le Lac est un lieu de vie et d'emplois importants (150 résidents en tout dans le 100 résidents). Lors des vœux, Christophe Benoit, son directeur, a souligné l'importance du projet architectural mené avec l'Agence nationale de mai 2015 et du financement de ce projet visant à dédier les locaux à deux fins sans augmenter le nombre de résidents. « Notre projet de vie est dans la bien-être et la bien-être de nos résidents. Il est important et essentiel que chacun ait un espace d'air, chambre particulière pour préserver son intimité. Il reste encore à l'heure actuelle, 27 chambres doubles. »



Christophe Benoit, directeur de l'Équip, à la cérémonie des vœux Jean-Paul Godet, maire d'Argentonnoy et président du conseil d'administration.

Un enquête de satisfaction a été menée en 2015 avec 80 % de satisfaction, une façon de donner les prix sur les Équip. Tout est mis en œuvre pour améliorer l'accueil et, avec les représentants de par-

compagnement médico-social et la mise en place d'un nouveau budget. Ce texte vise à préparer la société française au vieillissement de sa population en anticipant la prise en charge et en garantissant l'accompagnement des personnes âgées, à améliorer les prestations d'hébergement en maisons de retraite, renforcer la transparence sur les tarifs et améliorer l'évaluation des prix. Jean-Paul Godet, maire d'Argentonnoy, invité par le directeur, devant présider le conseil d'administration. Il a souligné la qualité de vie à l'Équip Le Lac avec un maximum de bien-être, des hommes et des femmes engagés dans la bien-être, des actions qui doivent se poursuivre et améliorer. « Vous, les résidents, êtes la mesure de nos vœux. Il faut dire à votre égard et partager ensemble l'occasion de parler. »

la Nouvelle République.fr

Le 06/02/2016

Petite visite découverte du préfet



Guidés par Philippe Moire, responsable injection chez Nicoll, Jérôme Gutton, Jean-Paul Godet et les élus ont découvert le processus de fabrication des pièces en PVC, comme ces coudes d'évacuation.

Une résolution tenue ! Présent en janvier lors des vœux de la jeune commune d'Argentonnoy, Jérôme Gutton, le préfet des Deux-Sèvres, avait promis de revenir. C'est chose faite depuis ce mardi. « C'est un grand plaisir d'être là et je suis sensible à votre présence », commence le représentant de l'État, saluant les quinze élus, représentant les six communes. « Votre venue est une belle marque de reconnaissance », enchaine Jean-Paul Godet, maire d'Argentonnoy. Jérôme Gutton a demandé « une surprise » pour découvrir les 11,04 hectares d'Argentonnoy. « Nous avons cherché l'identité que nous voulions

mettre en avant pour donner une belle image. On ne découvre pas Argentonnoy en quatre heures mais en quatre ans », sourit Jean-Paul Godet. La nouvelle cité veut notamment miser sur le tourisme. Le choix s'est donc porté sur ses « curiosités naturelles et patrimoniales » : les vallées, les rivières, les châteaux ou les logis du territoire. « Notre mot-clé est l'authenticité », ajoute l'élu. « Un beau concept » pour le préfet.

Une balade en bus

La visite, commentée par Gaëtan de Trogoff maire délégué d'Argenton-les-Vallées, s'est faite en bus à travers les six communes. Sortant de la ba-

lade touristique, le groupe a fait une escale dans l'entreprise Nicoll. « Nous voulons montrer qu'il y a la possibilité d'offrir des emplois pérennes dans les communes rurales », souligne Jean-Paul Godet. A Argentonnoy, le fabricant de produits en matériaux de synthèse pour le bâtiment et les travaux publics emploie 40 personnes. Près de 28 millions de pièces y sont produites chaque année. « Cette visite montre l'engagement de la commune pour le développement économique », commente Jérôme Gutton, qui s'est dit « ravi » de cette découverte.

la Nouvelle République.fr

Le 23/03/2016

Centre-bourg et animations à l'étude

Jean-Paul Godet, maire d'Argentonnoy, a informé les membres du conseil municipal des démissions de Jean-François Chevaillier, conseiller municipal de La Coude, et de Claire Jacques, conseillère municipale d'Argenton-les-Vallées remplacée par François Garreau lors de la dernière séance. Gaëtan de Trogoff présente le projet de revitalisation du centre-bourg d'Argenton-les-Vallées subventionné à hauteur de 80 %, avec deux années d'accompagnement pour construire le projet 2016-2017. « Cœur de bourg, Cœur de vie ».

Suite à une enquête sur le marché, il s'est avéré qu'il vaut mieux le conserver là où il est. En revanche, l'enquête a révélé un problème de signalétique et d'animation. Des associations se sont portées volontaires

pour animer le marché. Familles rurales souhaite intégrer cette réflexion.

Tour des Deux-Sèvres. Il passera le 12 juillet prochain sur Argentonnoy. Le financement de 6.000 € reste à la charge de la commune. L'Agglo28 prend en charge l'étape du matin. Pour l'organisation du repas du soir, deux restaurateurs d'Argentonnoy, Le Restaurant du lac et L'Auberge de La Source, ont été sollicités.

Festiv'Arts. L'Agglo28 ne veut plus porter l'organisation de cette manifestation mais la déléguer à une association locale. Une réunion a été organisée avec des associations d'Argentonnoy. Toutes ont décliné l'offre sauf La Colporteur qui va soumettre l'idée à son conseil d'administration. S'il valide le projet, Festiv'Arts se déroulerait le 17 septembre, sur

de la Journée du Patrimoine, sur le quartier de Sanzay.

Mutuelle communale complémentaire. Sur la commune de Montiers-sur-Argenton, une mutuelle de villages est mise en place pour proposer aux administrés une complémentaire à prix attractif. La Mutuelle cholestaie a été retenue et va donc s'ouvrir à tous les habitants d'Argentonnoy.

Subventions. 300 € au twirling pour l'organisation du championnat départemental et 1.080 € à l'Association Sainte-Cécile (ciorina Le Communes) pour pérenniser la diffusion cinématographique.

Contrat Emploi d'Avenir. Deux candidats (Benjamin Goussier et Thibaut Buffard) ont été retenus et ont déjà pris leur poste comme agents des espaces verts aux services techniques.

la Nouvelle République.fr

Le 22/02/2016



De gauche à droite : Wynaldi Bocis, employé communal, François Letique et Sylvain Chabroux. Jeudi, lors des plantations sur le rond-point, place du 4-Août d'Argenton-les-Vallées.

Les actions Terre saine se poursuivent

Plusieurs communes fondatrices, actuellement communes déléguées, avaient débuté l'opération « Terre saine ». La commune nouvelle poursuit et veut développer les actions.

« Argentonnoy, la commune nouvelle, entend bien poursuivre, voire développer ces actions dans l'ensemble de son territoire. Des actions ont déjà été réalisées dans le cadre de La Chapelle-Cavaillé, dans le parc André Bédoué d'Argenton-les-Vallées, dans l'allée conduisant à l'église du Bressuire-Argenton... », précise François Letique, conseiller municipal de la commune Développement durable placée sous la responsabilité de Gaëtan de Trogoff, maire délégué d'Argenton-les-Vallées.

L'opération « Terre saine prévoit plusieurs volets : « Terre saine, communes sans pesticides », la mobilisation des Agences de l'eau sur les projets « Terre saine », et le renforcement de la campagne « Jardiner autrement » à destination des jardiniers amateurs et l'éducation à la biodiversité dans les écoles.

du 4-Août ont été reprises. Nous avons réimplanté des espèces qui résistent à la sécheresse (jussieu, ortie, heuchera, pervenche) ». Nous avons aussi pensé à planter des arbres dans le temps et à la fois des arbres plus résistants afin de donner un peu de mouvement à l'ensemble », résume Sylvain Chabroux, employé communal, référent technique à la commission Développement durable. Avant les plantations, le sol a été enrichi de 5 cm de terreau et recouvert ensuite par 10 cm de bois déchiquetés.

la Nouvelle République.fr

Le 09/04/2016

« Mettre en avant la sportivité »

La commune nouvelle d'Argentonnoy accueillera la première étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres, le 12 juillet prochain, avec deux courses au menu.

L'Argentonnois aime le cyclisme. L'an dernier, le départ de la deuxième étape du Tour des Deux-Sèvres 2015 était donné d'Argenton-les-Vallées. Le 12 juillet prochain, la commune nouvelle d'Argentonnoy accueillera la première étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres 2016. L'étape féminine en ligne, en début d'après-midi, puis le contre-la-montre par équipes masculines, dont le départ et l'arrivée seront donnés à Argentonnoy, agrémenteront la journée.

Claude Rochals, passionné de vélo, ancien président du club des Cyclos argentonnois et adjoint délégué d'Argenton-les-Vallées, a été désigné « Référent pour le Tour 79 ». Il revient sur cet événement dont il a donné les grandes lignes lors de la dernière réunion du Conseil municipal d'Argentonnoy.

Comment est née l'idée d'accueillir le Tour 79 ?

Claude Rochals : « Le 11 juillet 2015, Argenton-les-Vallées a accueilli le départ d'une étape et nous parlions alors de commune nouvelle... Lors de la soirée bilan à Champdeniers, Michel Guilloreau (adjoint) et moi-même, avons émis le souhait d'accueillir une étape... Pour nous, c'était un événement de promotion pour la future grande commune, et les responsables nous ont écoutés. »

Une journée qui fera date dans l'histoire d'Argentonnoy ?

« Oui. D'une part, les organisateurs ont accepté que l'étape féminine qui part de Bressuire passe dans les six communes déléguées formant Argentonnoy, et d'autre part que la course contre-la-montre sillonne



Claude Rochals, adjoint délégué de la commune d'Argenton-les-Vallées et passionné de vélo, est référent pour le Tour cycliste des Deux-Sèvres.

« C'est l'événement de promotion pour la future grande commune, et les responsables nous ont écoutés. »

Cet événement devrait mobiliser les bénévoles ?

« Pour l'étape contre-la-montre hommes, les organisateurs nous demandent 75 signaleurs pour assurer la sécurité. J'ai donc envoyé un courrier d'information à toutes

les associations d'Argentonnoy afin qu'elles puissent nous envoyer des bénévoles. Je ne doute pas qu'elles répondront favorablement à notre demande. »

Et un effort financier de la commune ?

« L'Agglo 28 apporte une aide conséquente. Elle prend en effet à sa charge l'étape féminine (5 000 €) ainsi que la moitié du coût de l'étape contre la montre, 6 000 €. Argentonnoy financera l'autre moitié, soit 6 000 €. »

la Nouvelle République.fr

Le 02/04/2016

Chaque commune garde ses taux

Lundi, les élus ont pris connaissance des comptes de gestion et administratifs des six communes fondatrices en 2015 et les ont votés à l'unanimité.

Lors du Conseil municipal, lundi, Jean-Paul Grimault, adjoint responsable des finances, a dans un premier temps commenté les résultats comptables de chaque commune, en investissement et en fonctionnement au 31 décembre 2015, puis les résultats cumulés : 610 670 € en fonctionnement, et moins 191 577 € en investissement. « Je vous propose 1 48 000 € pour alimenter la section fonctionnement. C'est une mesure exceptionnelle car on a payé des dépenses de 2015 sur 2016. En effet, tout n'était pas payé à la clôture le 10 décembre 2015. Pour alimenter les moyens d'autofinancement des investissements nous allons mettre 270 000 € et 191 577 € pour couvrir le besoin de financement » a indiqué Jean-Paul Grimault. Il a poursuivi en commentant la synthèse des douze budgets annexes. « La commission des finances va se réunir bientôt et réfléchira sur les déficits : le report pour certains, ou l'avenir de l'installation pour d'autres, comme la résidence Bellemeur du Breuil-sous-Argenton. »



Jean-Paul Godet, maire d'Argentonnay. Archives CO

Finances 2016

Le responsable des finances a précisé le taux moyen pondéré pour chaque taxe : 14,13 % pour la taxe d'habitation ; 16,49 % pour le foncier bâti ; et 57,59 % pour le foncier non bâti. Il a attiré l'attention des élus sur le différentiel de chaque taxe au niveau de chaque commune. « Autant de taxes également qu'il existe de communes préexistantes... Comme la loi le prévoit, il est possible que chaque commune conserve ses taux jusqu'en 2017. Ensuite, il sera instauré une période deissage sur dix ou douze ans », a fait remarquer Jean-Paul Grimault.

Anticipation d'Argentonnay

Avant l'ouverture officielle de la réunion du Conseil municipal, le maire Jean-Paul Godet a proposé un temps d'échanges sur le lancement du projet de revitalisation du centre-bourg

d'Argentonnay, notamment quant à la consultation du bureau d'étude ; sans remise de prestations, ou avec remises de prestations. Le Conseil a opté, à l'unanimité, pour la deuxième solution. Coût évalué à 3 000 €. Le CAUE et l'Agglo 28 vont être informés de ce choix.

Dépenses diverses

15 665 € de gain sont attendus à la suite d'un réaménagement des préts. Réparation de la charpente de l'église d'Argentonnay : 17 760 € TTC. Travaux supplémentaires avenue Camille-Journauld d'Argentonnay-Vallées, 11 640 €.

Acronyme de 500 € par élève pour la participation à l'OGEC de l'école Sainte-Marie ; la commission école va réfléchir à la régularisation. Projet d'aménagement sécuritaire de la route allant de la Sépave au bourg de Moulins-sous-Argenton : travaux évalués à 106 422 €, subventions attendues, 69 500 €.

Travaux au restaurant du lac d'Hautibus (propriété communal), 13 000 € TTC. Remplacement d'un moteur diesel à l'église de Boixie, 1 999 € TTC ; travaux identiques à l'église de Sanjay, 2 199 € TTC.

Le Courrier de l'Ouest

Le 13/04/2016

Prendre le temps de la réflexion

Lundi 11 avril, à l'ordre du jour du Conseil municipal d'Argentonnay : le projet de revitalisation du centre-bourg d'Argentonnay-Vallées.



Au fil des années, la rue Porte-Virèche, artère principale d'Argentonnay-Vallées, s'est vidée de ses commerces et habitants.

Ce sujet récurrent était déjà abordé par le Conseil municipal d'Argentonnay-Vallées avant la formation de la commune nouvelle.

« Sur des sujets aussi importants et qui engagent, comme celui-ci, il me semble important que tous soient écoutés... Avec le nombre que nous sommes, je conçois que la prise de parole ne soit pas toujours facile... Certes la commission Urbanisme et développement durable travaille et a des propositions... Je ne souhaite pas que la réunion de Conseil devienne une chambre d'enregistrement. Alors, pourquoi ne pas prendre un peu de temps avant d'ouvrir la séance du conseil pour y réfléchir en groupes avec trois questions : les atouts ; les questions et remarques ; et les craintes », a proposé le maire

d'Argentonnay Jean-Paul Godet. Une proposition bien accueillie qui a fait l'unanimité. Au bout de 15 minutes, le rapporteur de chaque groupe s'est exprimé.

Les atouts

Développer le tourisme et donner une autre image d'Argentonnay. Donner de la vie et une image positive au siège de la commune nouvelle. Faire connaître la richesse architecturale d'Argentonnay.

Questions et remarques

Coût au vu des contraintes architecturales ? Partir avec quel schéma économique ? Quelle population accueillir ? Habitat ou commerces ? Pourquoi pas une petite cité de

caractère ? Peut-on se limiter à la rue principale ?

Craintes

Démarrer, mais comment arrêter ? Jusqu'où va-t-on dans le domaine du périmètre ? Peut-on le financer ?

Quelle consultation ?

Le maire a bien insisté que le Conseil donnerait un accord de principe pour percevoir les étapes et que sans interventions suffisantes le projet s'arrêterait. Quant à la consultation du bureau d'étude, deux options : sans remise de prestations, ou avec remises de prestations. Le Conseil a opté à l'unanimité pour la deuxième solution. Coût évalué à 3 000 €. Une démarche appréciée que le Conseil souhaite voir se renouveler.

Le Courrier de l'Ouest

Le 15/04/2016

« Des économies nécessaires »

Lundi, le Conseil a voté le budget principal et fait des réajustements dans les budgets annexes.

Avant d'ouvrir la séance, le maire Jean-Paul Godet a fait observer une minute de silence à la mémoire de Bertrand Bonna, conseiller municipal d'Argentonnay-Vallées, récemment décédé.

Budget principal

« En 2015, le cumul des dotations des six communes fondatrices représentait 769 000 €. En 2016, Argentonnay perçoit 931 429 €, soit un plus de 167 327 € (14,21,10%). Quant j'y attends dire qu'on ne fait pas un regroupement uniquement pour l'argent, c'est vrai, mais quand même... » a fait remarquer Jean-Paul Grimault, adjoint responsable des finances qui adore manier les chiffres, et parlait avec humour.

Et d'ajouter : « Des économies sont pourtant nécessaires sur l'ensemble de ce budget. Il faudra dans un premier temps multiplier les charges à caractère général. La masse salariale est assez importante, et l'an prochain il faudra rembourser la dette d'environ 600 000 €. En 2018-2019, la capacité d'emprunt sera plus intéressante. Les responsables des commissions peuvent réfléchir aux projets importants, sachant qu'il faut prioriser et n'en garder qu'un, voire deux. »

Le premier budget d'Argentonnay est équilibré en section de fonctionnement à 2 563 506 € et en section d'investissement à 680 584 €. Voté à l'unanimité.

Budgets annexes

« Votés en janvier, ces budgets au nombre de dix doivent être qualifiés à la suite des affectations de résultats, dépenses et recettes supplémentaires », a précisé Jean-Paul Grimault, qui a attiré l'attention des élus sur le déficit important de la résidence Bellemeur

du Breuil-sous-Argenton, et sur le camping du Lac d'Hautibus qui nécessite une subvention de 38 000 € pour la remise aux normes des six chalets.

« La saison s'ouvre et il faudrait un chiffre d'affaires de 50 000 € », a souligné l'adjoint responsable des finances. « L'Agglo a la compétence Tourisme. C'est le seul camping municipal, alors pourquoi n'est-il pas dans le giron de l'Agglo ? » ont fait remarquer plusieurs élus... Affaire à suivre.

Prévisions

En tenant compte du rapport des commissions, le maire Jean-Paul Godet a proposé de créer un emploi d'avenir avec le profil Agent de Voirie et services techniques (35 heures, SMIC et contrat de 36 mois). Des élus se sont interrogés sur l'opportunité de cette embauche. « Je craignais que l'assemblée soit une chambre d'enregistrement, ce n'est pas le cas... J'AI donc nous reportons le projet », a conclu le maire.

Dépenses diverses

Armelie Cassin, conseillère régionale, a demandé la suppression de son indemnité d'adjointe mais garde ses fonctions. Accord du Conseil. Réalisation de l'adhésion Stations vertes (832 €) par an. Prise en charge par la commune des frais d'entrée à la piscine d'Argentonnay pour les écoles maternelles et primaires (1 € par élève et par séance). Consultation pour la fourniture et la livraison des repas au Chat-Perché (Restoria) : trois contre. Achat d'un ordinateur (698 € H T) et d'un vidéo projecteur (1 496 € H T) pour la nouvelle classe du Chat-Perché (subvention 427 €).



Les budgets d'Argentonnay ont été présentés par Jean-Paul Grimault, adjoint responsable de la commission finances.

Le Courrier de l'Ouest

Le 11/05/2016

Argentonnay pratique

Vie scolaire

ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Rentrée Scolaire des élèves : le jeudi 1er septembre 2016

Vacances de La Toussaint : fin des cours le mercredi 19 octobre 2016; reprise des cours le jeudi 3 novembre 2016

Vacances de Noël : fin des cours le samedi 17 décembre 2016; reprise des cours le mardi 3 janvier 2017

Vacances d'hiver : fin des cours le samedi 18 février 2017; reprise des cours le lundi 6 mars 2017

Vacances de Printemps : fin des cours le samedi 15 avril 2017; reprise des cours le mardi 2 mai 2017

Vacances d'été : samedi 8 juillet 2017

EXTRA SCOLAIRE : N'oubliez pas de faire vos inscriptions auprès de nos clubs sportifs et autres associations.

Centre aquatique d'Argentonnay



Le centre aquatique d'Argenton les Vallées sera ouvert cet été du 8 juin au 31 août.

Renseignements au 05 49 65 79 10 - www.agglo2b.fr > Rubrique Sport & Loisirs

Lignes de bus estivales vers toutes les piscines du territoire

Du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août inclus, plusieurs lignes de bus desserviront toutes les communes en direction de l'un des 5 centres aquatiques de notre territoire.

Attention : les horaires et circuits ont été modifiés pour la Piscine d'Argenton les Vallées.

Tarifs :

- 2 € l'aller-retour pour les adultes de 25 ans et plus
- 1 € l'aller-retour pour les jeunes de moins de 25 ans
- Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte

Informations complémentaires (circuits, jours, horaires) sur le site internet www.agglo2b.fr, rubrique Sports et Loisirs.

Camping Municipal

Rue de la Sablière

Argenton les Vallées

79150 ARGENTONNAY

Tél : 05.49.65.95.08. / 06.16.10.10.96.

Internet : campinghautibus@orange.fr ou sur www.argentonlesvallees.fr

Surface campable : 0.7ha; 45 emplacements nus & 6 chalets en location

Horaires d'ouverture de l'accueil : 8 h 30 - 11 h 30 et 16h30 - 19h00

Fermé le dimanche.

**CAMPING
DU LAC
HAUTIBUS**
★★



L'AGGLO PRATIQUE à Argentonnay



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

HABITAT

Conseil et aides financières
05 49 81 12 12
habitat@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Lignes de bus et transport scolaire
05 49 81 12 12
contact@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr
www.tousenactiondechets.com

Déchetterie

Quartier de Boësse, route de Saint-Clémentin
05 49 65 01 35

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

05 49 65 12 12
developpementdurable@agglo2b.fr

ESPACE INFO ÉNERGIES

Conseil en maîtrise de l'énergie
et énergie renouvelable
05 49 81 19 45
info.energie@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Soutien à domicile

Aide dans les actes de la vie courante
05 49 65 97 95
(La Chapelle Gaudin : 05 49 81 75 75)
social@agglo2b.fr

Soins infirmiers à domicile

05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Portage de repas

05 49 65 97 95
social@agglo2b.fr

Hébergement social

Logement temporaire,
accompagnement et réinsertion
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

RAM

Accompagnement du parent
et des assistantes maternelles
05 49 65 97 96
ram.argentonlesvallees@agglo2b.fr

Halte garderie pour les 0 - 3 ans

Accueil occasionnel
Familles Rurales | Les Pitchounes
05 49 65 32 43
famillesruralesargenton@orange.fr

ENFANCE

Familles Rurales | 05 49 65 32 43
famillesruralesargenton@orange.fr

Loisirs Ados des 11 - 17 ans

Activités en vacances scolaires
À la journée | Moncoutant
05 49 72 02 44
ados@agglo2b.fr

À la semaine | Bressuire

05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

JEUNESSE

Point Info Jeunesse
05 49 65 99 05
christine.jaquet@agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

Argenton les Vallées

05 49 65 79 10

COEUR D'O - Bressuire

05 49 80 71 90
coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - Cerizay

05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - Mauléon

05 49 81 46 61
aquadel@agglo2b.fr

Moncoutant

05 49 72 80 61

CULTURE

BOCPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 49 65 29 27
reseaulecturepublique@agglo2b.fr

Bibliothèque

3 bis, rue des Douves
05 49 65 75 46
bibliotheque.argentonlesvallees@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

MAISON DES SERVICES

Orientation et accompagnement dans
les relations aux administrations et
organismes publics.
10, Place Léopold Bergeon
à Argenton les Vallées
05 49 65 12 12
laurence.pradines@agglo2b.fr

27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



1 **mairie principale**

Services : urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme etc

Mairie d' Argentonnay

4 Place Léopold Bergeon
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY

accueil@argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 70 22

6 **mairies annexes** à votre service pour plus de proximité

Services : accueil de la population, élections, inscription et bureau de vote, demande de cartes nationales d'identité, célébration de mariages, parrainage civil, déclaration de naissance, de décès, reconnaissances, gestion des cimetières, demande d'attestation d'accueil, recensement militaire, débits de boissons, déclaration pour les chiens de 1ère et 2ème catégories, demande d'autorisation (stationnement et circulation).

Argenton les Vallées

4 Place Léopold Bergeon
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY

www.argentonlesvallees.fr
accueil@argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 70 22

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
les lundi, mardi et jeudi de 15h à 17h
les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de 9h à 12 h

Le Breuil sous Argenton

Place de la Mairie
Le Breuil sous Argenton
79150 ARGENTONNAY

mairie.lebreuilsousargenton@
argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 73 24

Ouverture :

mardi de 9h à 12h30
vendredi de 13h30 à 16h30

La Chapelle Gaudin

Rue du bois Robin
La Chapelle Gaudin
79150 ARGENTONNAY

mairie.lachapellegaudin@
argentonnay.fr
Tél. 05 49 96 49 48

Ouverture :

mardi de 13h30 à 17h30

La Coudre

1 rue de la Fontaine
La Coudre
79150 ARGENTONNAY

mairie.lacoudre@argentonnay.fr
Tél. 05 49 80 25 24

Ouverture :

mercredi de 13h30 à 17h

Moutiers sous Argenton

10 Place de la Mairie
Moutiers sous Argenton
79150 ARGENTONNAY

mairie.moutierssousargenton@
argentonnay.fr
Tél. 05 49 65 77 80

Ouverture :

mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Ulcot

Le Bourg
Ulcot
79150 ARGENTONNAY

mairie.ulcot@argentonnay.fr
Tél. 05 49 96 63 39

Ouverture :

mardi de 9h à 12h30